

Image not found or type unknown



Droit des étrangers immigration

Par **christel**, le **03/02/2010** à **12:05**

Bonjour, rnune personne de nationalité (homme) colombienne, en France depuis 10 ans ayant une carte "vie privée vie familiale" depuis 2003, marié avec une femme de même nationalité, leur enfant né en France, pourquoi la Préfecture ne lui délivre pas une carte de 10 ans? Il est salarié en CDI depuis plusieurs années. Merci